

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 34

N°162

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUILLET 2018

L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00, sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Rachid ZAIRI	Madame Thérèse MBONDO
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action
Sanitaire Social Habitat Logement/Service Habitat Précaire et
Logement Transitoire

OBJET : Convention partenariale entre la Ville d'Aubervilliers et SOLIHA Est Parisien relative à l'accompagnement social de la résidence sociale située au 78 rue Léopold Réchossière au titre de l'exercice 2018.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal pour l'exercice 2018 ;

Vu la délibération n°42 du Conseil Municipal du 12 février 2015 approuvant le projet social déterminant le fonctionnement et les objectifs de la résidence sociale située 78 rue Réchossière, 93300 Aubervilliers ;

Vu le projet de convention partenariale entre la Ville d'Aubervilliers et SOLIHA Est Parisien relatif à l'accompagnement social de la résidence sociale située 78 rue Léopold Réchossière au titre de l'exercice 2018 ;

Considérant que ce nouveau dispositif vient désormais compléter et renforcer l'offre de logements transitoires et du besoin d'accompagnement social des ménages hébergés ;

Considérant la nécessité d'approuver la convention pour permettre le versement par la Ville d'une subvention annuelle de 37 694 euros à SOLIHA Est Parisien, pour l'exercice 2018 ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

APPROUVE la convention partenariale entre la Ville d'Aubervilliers et SOLIHA Est Parisien relative à l'accompagnement social de la résidence sociales située au 78 rue Léopold Réchossière au titre de l'exercice 2018, comportant notamment l'attribution d'une subvention de 37 694 € (trente sept mille six cent quatre vingt quatorze euros).

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer ladite convention.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus en section de fonctionnement du budget 2018 sur l'imputation suivante :

service dispositif	chapitre	article	fonction	code action	code
505	65	6574	523	PACTARIM	

Reçu en préfecture le : 13/07/18
Publié le : 13/07/18
Certifié exécutoire : 13/07/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

